

Maître de l'ouvrage
Aéroport International
de Genève
Case postale 100
1215 Genève 15

Architectes
Mentha & Rosset Architectes SA
Avenue de Sainte-Clotilde 13
1205 Genève

Ingénieurs civils
Mouchet Dubois Boissonnard SA
Chemin de la Vendée 27
1213 Petit-Lancy

Bureaux techniques
CVS :
Raymond E. Moser SA
Rue des Grand'Portes 2-4
1213 Onex

Electricité :
Scherler SA
Champ-d'Anier 17-19
1209 Genève

Façades :
BCS SA
Rue des Draizes 3
2000 Neuchâtel

Géotechnique :
GADZ Géotechnique
Appliquée Dériaz SA
Chemin des Vignes 9
1213 Petit-Lancy

Environnement :
Ecoservices SA
Rue de Veyrier 9Bis
1227 Carouge

Géomètres
HKD Géomatique SA
Chemin de l'Echo 3
1213 Onex

Coordonnées
Case postale 100
1215 Genève 15

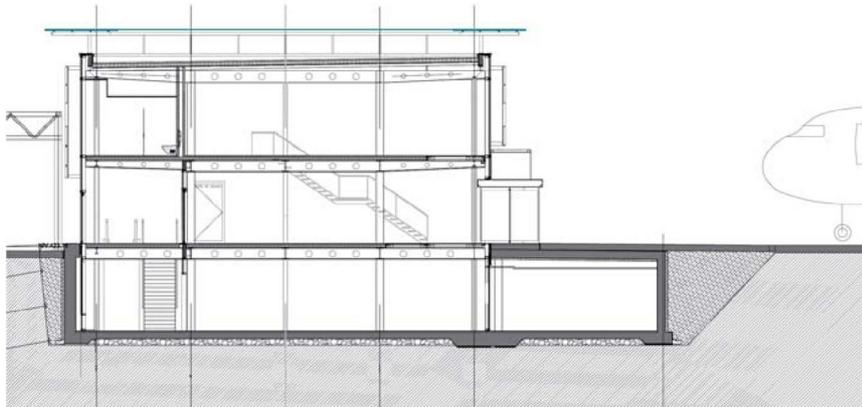
Conception 2007

Réalisation 2007 - 2008

Photos
S'intégrant aux éléments
construits, le satellite 10
remplit sa fonction en un
minimum d'espace.



Coupe transversale



HISTORIQUE - SITUATION

L'effet Schengen. En janvier 2007, l'Aéroport International de Genève a présenté son plan directeur pour la période 2007-2015. Ce plan prévoit dans sa première étape l'adaptation de l'ensemble des surfaces commerciales et des restaurants de l'aérogare ainsi que l'extension des halls d'arrivée, d'enregistrement et départ.

PROGRAMME

Concept de type "Bus gate". L'exiguïté des aires de trafic et la nécessité d'assurer une flexibilité du stationnement des avions notamment en fonction de leurs dimensions ont amené le choix d'un satellite selon le concept d'un "Bus gate" qui permet de desservir des avions qui sont pas directement en contact avec l'aérogare. A partir du Satellite 10, les passagers en départ seront acheminés par bus aux avions stationnés au large. Les passagers à l'arrivée seront quant à eux directement amenés des avions à l'aérogare. Le Satellite 10 est aussi conçu de manière modulaire au moyen d'un jeu de portes, pour affecter les salles d'embarquement par groupes à destination de la zone Schengen ou hors Schengen.

PROJET

Transparence et modularité. Conformément au programme impératif de l'AIG, le satellite s'intègre parfaitement au plan directeur 2015, particulièrement au schéma des circulations au niveau du tarmac.

Son architecture spécifique de caractère industriel est en harmonie avec l'ensemble des bâtiments construits au sein de la zone aéroportuaire. Ses façades expriment la différenciation voulue des deux niveaux hors-sol. Leur composition est pour partie issue du souci d'offrir aux passagers un certain degré de confort visuel : vues filtrées sur le tarmac, en revanche vue panoramique non filtrée à l'étage. L'absence partielle du filtre étant compensée par les effets de l'avant-toit. Sur trois niveaux liés par escalators, l'organisation interne offre nombre de variantes d'attribution des espaces ou parties d'espaces : l'une ou l'autre des catégories de passagers dit « Schengen » ou « hors Schengen ».

CARACTÉRISTIQUES

Volume SIA: 27'033 m³
Surface de plancher : 4'928 m²
Coût global HT : 24'000'000.-
Etude de faisabilité,
avant-projet: avril 2007
Première séance de coordination :
21 mai 2007
Octroi de la concession :
17 octobre 2007
Ouverture du chantier :
12 novembre 2007
Durée : 11 mois